

Mieux vivre ensemble à
Ladignac le long



C. Noisette



Retrouvez les informations
actualisées sur
www.ladignac-le-long.fr
et sur l'application IntraMuros

Publication municipale éditée par la mairie de Ladignac-le-Long.

Directeur de la publication : M. le Maire, Pierre Millet Lacombe.

Rédaction : Commission communication de Ladignac-le-Long.

Credits photos : David Keast / Bernadette Feuillard / Christophe Noisette / Le populaire – les présidents d'associations et autres auteurs : tous droits réservés.

L'édito du Maire



C'est avec un grand plaisir que l'équipe du conseil municipal et moi-même, nous vous présentons l'édition du journal municipal. Vous y retrouverez les rubriques habituelles. Cette année nous avons décidé de vous communiquer l'intégralité du discours du Maire à l'occasion de la présentation des vœux de 2025, pour que les personnes absentes puissent en prendre connaissance.

Nous avons essayé de modifier la présentation, de la rendre plus interactive et plus moderne notamment avec les QR codes qui étaient déjà insérés l'année dernière.

De nouvelles rubriques sont apparues : les délibérations 2024, une page historique...

Vous y découvrirez un QR code « clin d'œil » à écouter et chanter sans modération...

Je n'en dirai pas plus...



Je vous souhaite une belle et heureuse année 2025 !

Pierre MILLET LACOMBE
Maire de LADIGNAC le LONG

LA MAIRIE DE LADIGNAC LE LONG



4 place du 14 juillet
87500 LADIGNAC LE LONG
Téléphone : **05 55 09 30 02**
E-mail : **mairie@ladignaclelong.fr**
Site web : **www.ladignac-le-long.fr**

L'accueil est ouvert :

Lundi au jeudi de **8h15 - 12h00**

et le vendredi de **8h15 - 12h30** et de **13h30 - 16h30**.

Un accueil téléphonique est assuré de **14h00 - 16h00**.

Informations et renseignements possibles le samedi matin à la médiathèque.

APPLICATION INTRAMUROS

QR code à scanner
pour suivre
l'actualité de la
commune



Agence postale / médiathèque

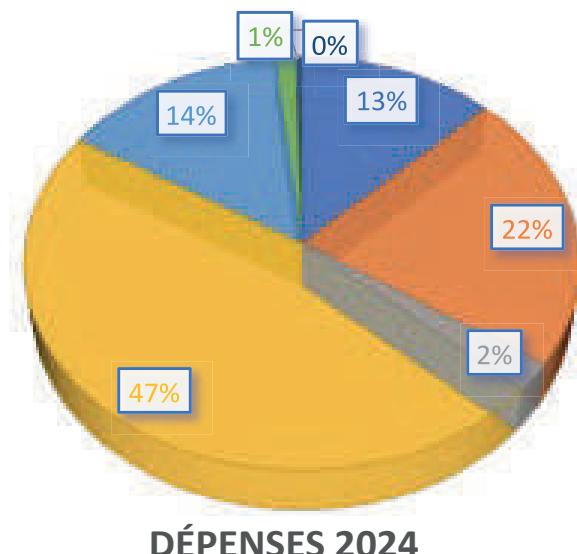
Nouveaux horaires :

Mardi, jeudi, vendredi et samedi : **9h00 - 12h00**

Mercredi : **9h00 - 12h00** et **14h00 - 18h00** (Poste et Médiathèque)

Fermées le lundi

Budget communal 2024



CHAPITRES	MONTANTS
ACHATS	143 644,42 €
AUTRES CHARGES EXTERNES	249 091,72 €
IMPOTS ET TAXES	24 579,37 €
CHARGES DE PERSONNEL	538 585,83 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	164 036,68 €
CHARGES FINANCIERES	15 485,74 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 668,74 €
TOTAL	1 140 092,50 €



Les tarifs communaux

NOUVEAUX TARIFS

Conseil Municipal du 18 Juin 2024

TARIFS POUR LES ENTRÉES CHARRETIÈRES

(gravillons + ecobox) réalisées par les agents communaux

De 0 à 6 mL	250,00 €
Au-delà de 6 mL et jusqu'à 12 mL	500,00 €
Au-delà de 12 mL	750,00 €

TARIF POUR LES CONTRÔLES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Contrôles d'assainissement collectif réalisés par nos agents communaux (notamment lors de vente d'immeubles) :

Contrôle d'assainissement (TTC / contrôle)	50,00 €
--	---------

TARIFS CANTINE SCOLAIRE

Quotient familial	Prix repas €
≤ 350	0,55 €
> 350 à 650	0,85 €
> 650 à 1 000	1,00 €
> 1 000	2,95 € (2,50 € par enfant supplémentaire à partir du 2 ^{ème} enfant)

- La commune est signataire de l'engagement «Cantine à 1 €»

TARIFS ASLH

Quotient familial	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	1 journée avec repas
≤ 400	5,25 €	6,30 €	9,45 €
> 400 à 726	5,77 €	6,82 €	9,97 €
> 726	6,30 €	7,87 €	10,50 €

- Réduction de 10 % à partir du 2^{ème} enfant – (uniquement sur tarif d'1 journée avec repas et les bénéficiaires passeport CAF ne peuvent en disposer).
- Sorties en car : 3 €

TARIFS GARDERIE

Quotient familial	Matin	Soir
≤ 400	1,73 €	2,34 €
> 400 à 726	1,75 €	2,36 €
> 726	1,77 €	2,37 €

Les tarifs communaux

TARIFS SALLE POLYVALENTE

Grande salle

	Journée en semaine	Week-end
Résidents Commune	230,00 €	302,00 €
Résidents hors commune	363,00 €	435,00 €

Grande salle + cuisine

	Journée en semaine	Week-end
Associations Ladignac	133,00 €	242,00 €
Résidents Commune	278,00 €	363,00 €
Résidents hors commune	422,00 €	507,00 €

Grande salle + petite salle + cuisine

	Journée en semaine	Week-end
Associations Ladignac	230,00 €	302,00 €
Résidents Commune	420,00 €	435,00 €
Résidents hors commune	515,00 €	580,00 €

- WEEK END ou 2 jours consécutifs en semaine 25 % de remise sur le tarif journalier à partir du 3ème jour.

Location Barnum 40 m²

Pour 2 jours de location minimum	640,00€
Pour chaque jour supplémentaire	320,00€

Caution

Caution ménage	500,00€
Caution prêt matériel mobilier inclus	500,00€

Réservations

30% du montant total de la location

Remplacement vaisselle + mobilier

Assiette, tasse à café, fourchette ou cuillère à soupe	3,00€
Verre ou cuillère à café	2,00€
Couteau	4,00€
Louche	5,00€
Plat	16,00€
Saladier ou soupière	30,00€
Pichet, carafe	10,00€

- Aucune facturation si remplacement à l'identique

LOCATION DE TABLES BOIS AUX PARTICULIERS

Régulièrement la mairie est sollicitée pour le prêt de tables en vue d'une manifestation festive à titre privé ou professionnel. Aucune location de table ne sera autorisée si la salle polyvalente est louée. Le transport des tables sera à la charge du demandeur.

Week-end ou 2 jours Jours suivants

Tables bois démontables :
location sans transport des
tables par le personnel
communal pour des
manifestations ne concernant
pas une association

5 € / table 3 € / table / jour

- Caution nettoyage et dégâts matériels : 250,00 €
- Caution réservation : 30 % du montant total de la location.
- Aucune location de table ne sera autorisée si la salle polyvalente est louée.

ASSAINISSEMENT

Prix du m³ d'assainissement 1,60 €

FRAIS DE CAPTURE DES ANIMAUX ERRANTS IDENTIFIÉS

La commune dispose d'un chenil au sein des nouveaux ateliers municipaux, doté d'un abri qui permet d'héberger, à titre temporaire, plusieurs animaux capturés sur la voie publique en attendant leur transfert vers la SPA de Couzeix.

Frais de 1ère capture	35,00 €
Frais de 2ème capture	80,00 €
Frais de garde chenil municipal (toute journée commencée est due)	15,00 € / jour de garde

CONCESSION CIMETIÈRE

Concession perpétuelle cimetière au m ² :	74,73 €
Columbarium (15 ans) petite case :	731,34 €
Columbarium (15 ans) grande case :	800,73 €

Services techniques

TRAVAUX EN RÉGIE

Les services techniques ont assuré les travaux d'entretien et de maintenance des infrastructures communales.

Ces travaux sont réalisés avec des matériaux achetés par la collectivité.

PROGRAMME VOIRIE

Travaux réalisés en 2024 :

- Le plan d'eau,
- Les Terrasses,
- Impasse de Charannat,
- Route de Morterolles,
- La Boige,
- Point à temps route de Charannat à Bourdoulet,
- Parking du Château.

Pour un montant de :

19 469,92 €^{TTC}

Travaux envisagés en 2025 :

- Chantiers de point à temps,
- Rue Roland Garros,
- Route de Vialotte,
- Route du Moulin de Gaillardie de RD à la limite du Chalard,
- Impasse du Moulin de Gaillardie,
- Route de la Montaudie.

Pour un montant estimatif de :

28 633,27€^{TTC}

Réalisations et projets en cours

CONSTRUCTION DE LA HALLE



D. Keast

NUMÉRISATION DU CIMETIÈRE



Plan du cimetière



Adressage des rues

Pour se mettre en conformité avec la loi 3 DS des 8 et 9 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, et plus particulièrement sur le volet création d'une base adresse locale de référence. La commune de Ladignac le Long a fait le point et mis à jour toutes les adresses de son territoire.

Ce travail a été effectué en collaboration avec les services de la poste et a été validé lors du conseil municipal du 29 novembre 2024.

Cette remise à plat des adresses de la commune a permis de mettre en lumière certaines incohérences et dysfonctionnements qui pouvaient impacter la vie des habitants (problème de livraisons, difficultés d'accès aux secours, confusions entre numéros similaires entraînant des problèmes de courriers...). Le travail effectué permettra de mettre un terme à certaines disparités.

À cette occasion, le nom et le découpage de certaines voies ont été modifiés, des noms ont été créés pour des voies qui n'avaient pas d'appellation définie : La route du Haut-Bessous – la Sente du Buisson – la route de Jumilhac – la Promenade du Plan d'Eau - la route du Lavadou - la Route le Trou du Loup – la route de Lafarge. En outre, certaines adresses vont subir des modifications au niveau de leur numéro, d'autres au niveau de leur adresse complète.

Ces modifications concernent principalement les secteurs : Morterolles, la Montaudie, Busseix, Bel Air, la Croix des Mothes, Lasdoumingeas, la Brégère, les Genêts, la Boige, rues des Bleuets, Myosotis, Boutons d'Or.

Tout au long de l'avancé de ce projet, la Mairie a communiqué régulièrement, notamment auprès des personnes les plus impactées et une information plus précise sera diffusée dans les prochaines semaines, lors de la mise en place. La mairie va envoyer le fichier modifié de la base adresse nationale aux institutions et prestataires

locaux (Com-com, Engie, le syndicat des eaux, le Syded, le cadastre, le service des impôts, la collecte des déchets, correspondant fibre) afin qu'ils puissent mettre à jour leurs fichiers. Cependant, les personnes concernées par les changements d'adresse devront en informer leurs correspondants et prestataires cités plus haut (Fournisseurs d'énergie, impôts, journaux, employeurs ou caisses de retraites...). Pour cela, elles recevront courant du mois de mars une attestation officielle indiquant leur nouvelle adresse.

Ces démarches sont gratuites et pour la plupart réalisables grâce au site internet de l'état : www.mon.service-public.fr. Vous pourrez également vous faire aider via les permanences de la maison France-Service à St Yrieix la Perche (4 rue du 8 mai 1945 - 05 55 08 07 09)

Pour toute question sur les nouvelles dispositions, vous pouvez vous adresser à la référente adressage de la commune, Elisabeth Jalaber 05 55 90 59 88.



Étude assainissement



SYNTHESE DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIQUE ET SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT SUR LE BOURG.

La commune de Ladignac-Le-Long gère en régie son système d'assainissement situé en son bourg. La collectivité souhaite réaliser un diagnostic du système d'assainissement afin d'améliorer sa connaissance du réseau et d'assurer la protection du milieu naturel vis-à-vis de l'assainissement collectif des eaux usées et d'assurer un bon fonctionnement des installations. Le système de la commune est constitué de 7km de réseau de collecte

des eaux usées, de deux postes de refoulement et d'une station de traitement des eaux usées.

L'étude a pour objectif de :

- Satisfaire aux exigences de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif, modifié par l'arrêté du 30 juillet 2020,
- Améliorer la connaissance patrimoniale,
- Identifier d'éventuels dysfonctionnements sur les réseaux et sur les stations de traitement,
- Supprimer les rejets directs au milieu naturel,
- Engager des travaux d'amélioration,
- Préserver le milieu naturel.

La mission se déroule en 5 phases qui sont les suivantes :

- Phase 1 : Etude patrimoniale des systèmes d'assainissement collectif,
- Phase 2 : Fonctionnement et performance des ouvrages d'assainissement collectif,
- Phase 3 : Investigations complémentaires,
- Phase 4 : Etude du milieu naturel,
- Phase 5 : Schémas directeurs d'assainissement.

Un diagnostic de l'état des réseaux et de la station de traitement a pu être dressé grâce

aux quatre premières phases de l'étude. A ce jour, la mission est en cours de finalisation avec l'élaboration d'un programme de travaux pluriannuel chiffré et hiérarchisé. L'objectif étant d'élaborer un programme d'actions pour rendre le système d'assainissement conforme à la réglementation en vigueur, préserver le milieu naturel et optimiser le fonctionnement des installations.

La révision du zonage d'assainissement collectif est également prévue dans cette dernière phase d'étude. Le rendu final de l'étude est prévu pour le premier trimestre 2025.

Tant que l'étude ne sera pas finalisée, la réhabilitation de la voirie du centre bourg ne pourra être réalisée.



LADIGNAC LE LONG - RÉSERVOIR DES TENAILLES

Amélioration du réseau d'eau potable par mise en place d'une chlorination relais et analyseur de chlore sur la commune de LADIGNAC LE LONG au lieu-dit « BEL AIR » afin de résoudre le problème de non-conformités bactériologiques sur la commune de LADIGNAC LE LONG. Les temps de contact eau / désinfectant et les grands linéaires de réseau expliquent l'apparition de quelques non-conformités en cours de distribution.

Travaux du 01/08/2023 au 18/11/2024

Coût de l'opération : **23 494 € H.T.**
(financée par le syndicat des eaux : VBG)



Nos associations à l'honneur

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE. Les cours ont repris pour les adhérents du club de gymnastique volontaire à 26 3L.

En septembre, le club de Gymnastique volontaire 26 3L (Gavous et Gavettes de Ladignac-le-Long) a réuni ses membres, à l'occasion de son assemblée générale, à la salle du 3e âge à l'place de l'Eglise.

La présidente, Ginette Magne, a fait un point sur l'activité de l'association. Elle a annoncé, comme prévu, la démission du bureau. Elle a fait, de nouveau, comme dans la convocation à l'assemblée générale, un appel à candidature pour créer un nouveau bureau.

Après de longues minutes de débat, les deux se sont portées volontaire, ni dans la salle, ni pour courir devant la réunion, Ginette Magne a consenti à reprendre pour un temps la présidence. La trésorière, Christine Bonnet, a fait de même. Le secrétaire et le secrétaire en retraite ont resté vacant. Il sera assuré en interim par la présidente.

Deux séances par semaine

Depuis le club a repris ses activités, visant au bien-être, à butter contre l'inactivité et à la convivialité. Deux animatrices diplômées assurent les cours à la salle des fêtes de Ladignac-le-Long. Le vendredi, de 19 heures à 21 heures, Nathalie Moreau anime les séances de gymnastique unique et le jeudi, de 14 heures à 15 heures, Mireille Langlais, les séances de gym douce. Les exercices proposés sont accessibles à tous et adaptés à chacun. Deux séances d'essai gratuites sont proposées afin de trouver le cours adapté à chacun.

Les adhérents peuvent participer à une séance ou aux deux pour la même cotisation.

L'association de gymnastique volontaire 26 3L, grâce aux bénévoles, a d'ailleurs mis en place une animation variée, comme pour le Téléthon et autres. Des activités sont adaptées, dont des randonnées pédestres pendant les vacances scolaires et un repas animé en fin d'année, seront organisées au cours de l'année. ■

ADHÉSIONS

Bienvenue aux nouveaux adhérents sont les bienvenus. Un secrétariat est toujours recherché pour aider le bureau. Pour rejoindre le club de gymnastique volontaire 26 3L ou pour tout renseignement : Ginette Magne 05 53 34 06 88. 05 53 33 44 ou directement à la salle des fêtes ou moment des cours.

Le 3^e âge a pris ses marques pour 2024

jeudi 4 janvier, l'association Amitié et Loisirs 3^e âge de Ladignac le Long a profité de sa première réunion mensuelle de l'année, à la maison du 3^e âge, place de l'église, pour organiser son assemblée générale.

La présidente, Marie-Thérèse Mazière, est revenue sur les activités du club pour 2023, avant de présenter le programme prévisionnel pour 2024.

En ce début d'année, le club compte une cinquantaine d'adhérents, mais il espère atteindre la centaine en cours d'année, comme en 2023. Les réunions mensuelles avec accès réservés (jeux divers, chant, bibliothèque) et goûter avec des spécialités du moment se poursuivent à la Maison du 3^e âge.

Un calendrier déjà prometteur

Quatre randonnées pédestres suivies d'un repas et quatre repas à thèmes à la salade des rôles du plan d'eau sont prévus, ainsi qu'un voyage en juin. La vente de billets pour ces sorties étaient

ouvertes aux adhérents et aux non-adhérents.

L'association organisera son traditionnel loto, le dimanche 29 septembre, et participera au vide-grenier.

LE BUREAU

Composition. Lors de cette assemblée, le bureau de l'association a été légèrement modifié. Il se compose ainsi : Pierrette Millet-Lacombe, président d'honneur ; Marie-Thérèse Mazière, présidente ; Christiane Bouchard et Robert Groussaud, vice-présidents ; Georges Horichard, trésorier ; Odette Chambonniot, trésorière adjointe ; Jean-Jacques Mazière, secrétaire ; Jacques Barberot, secrétaire adjoint.

ACTIVITÉ. Les chanteuses et chanteurs d'Amitié et loisirs 3^e âge de Ladignac le Long se produisent pour les adhérents lors des repas de l'association (photo d'archivage).

niens de l'amicale Isaque de Ladignac en juillet. Comme tous les ans, le club Amitié et Loisirs fera une pause estivale et pourra être modifié au complément en cours d'année. ■

► **Pratique.** Le rétiroir annuel est de 15 euros par personne et comprend accès à toutes les activités proposées.

Contexte : Marie-Thérèse et Jean-Jacques Mazière au 05.55.09.32.42.

Retour sur les manifestations

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DU LIMOUSIN À LADIGNAC-LE-LONG 25 JUIN 2024

Le 25 juin 2024, la commune de Ladignac a accueilli les membres de la Société Archéologique et Historique du Limousin. Depuis bientôt 70 ans, cette société savante fondée en 1845, organise tous les ans une séance spéciale, gratuite et ouverte à tout public, dans une commune du département, lors de laquelle des chercheurs, membres ou non de la SAHL, rendent compte de leurs recherches les plus récentes, souvent lancées pour l'occasion. Par la suite, ces études groupées donnent lieu à publication d'un dossier spécial consacré à la commune choisie. Si cette commune n'avait pas retenu jusqu'à présent toute l'attention des chercheurs, ce déficit risque d'être comblé grâce aux études proposées à cette occasion.

Dès l'après-midi, une soixantaine de personnes se sont retrouvées à l'église qui possède un remarquable chevet roman, pour écouter les commentaires de spécialistes sur l'architecture de l'édifice mais aussi sur une partie de son mobilier.

En soirée, après quelques mots d'accueil et de remerciements de Pierre Millet-Lacombe, maire de la commune, la centaine de personnes présentes a pu

apprécier diverses communications portant sur Ladignac, devenu « Le Long » en 1919, et ses environs.

On a ainsi pu entendre au titre des actualités des commentaires d'archéologues sur la toute récente découverte fortuite d'une cavité souterraine, très probablement médiévale, au cœur du bourg et admirer les spectaculaires portraits émaillés attribués à Léonard Limosin, vendus quelques jours plus tôt aux Etats-Unis et représentant des seigneurs de Pérusse des Cars qui furent également seigneurs de Ladignac. Le corps de la séance commençait par une présentation détaillée des sources écrites disponibles (Michel Sarter, directeur des archives départementales de la Haute-Vienne) appelant à de nouvelles recherches sur Ladignac. Cette communication fut suivie par des réflexions sur les possibles origines mérovingiennes de la paroisse et son évolution au Moyen Âge (Jean-François Boyer et Stéphane Lafaye) puis une présentation détaillée des fiefs et lignages ainsi que de différents sites castraux et nobiliaires de la commune (Christian Rémy). Elle se terminait par une évocation d'anciennes granges ovalaires (André Larigauderie), malheureusement toutes disparues, et une



présentation de quelques croix intéressantes, comme la grande croix du cimetière, sans doute à l'origine une croix hosannière (Claude Mouret).

Toutes ces études, probablement encore enrichies, feront l'objet d'un prochain dossier publié par la Société Archéologique et Historique du Limousin et permettront sans aucun doute d'étoffer les connaissances historiques et patrimoniales sur Ladignac-Le-Long.



TÉLÉTHON 2024 !

Le téléthon 2024 de Ladignac s'est déroulé le Samedi 7 Décembre à la salle des fêtes. Cette journée a été une grande réussite à tous les points de vue ! Nous avons débuté avec un cours de gymnastique afin de remplacer la randonnée annulée à cause du mauvais temps.

Puis, nous avons eu la visite des mascottes de la Pat Patrouille (Marcus et Chase) pour le plus grand plaisir de nos bambins.

A 15h a eu lieu le traditionnel spectacle multi-générationnel où les enfants se sont voués aux danses avec un grand enthousiasme. Les chanteurs d'Amitiés et loisirs ont mis en avant des variétés un peu oubliées. Et Guillaume nous a émoustillé l'ouïe avec sa guitare.

Pour terminer cette journée en beauté, Christophe Debeaulieu (Cloclo) et Sébastien Laurent (Johnny) ont animé un repas spectacle porté sur les années 80, une ambiance dynamique et euphorique était au rendez-vous. Nos papilles se sont régalees grâce au repas rondement préparé par Nathalie.

Nous avons partagé de très bons moments, le sourire des ladignacois fait très chaud au cœur. Un grand Merci à tous les bénévoles !

Nous reversons à l'AFM Téléthon la somme de 5307,90 euros !

Julie Sauvagnac

RETOUR SUR LES ANIMATIONS ET CÉLÉBRATIONS



19 mars



Au bout du conte



8 mai



Marché festif - 13 juillet



TROIS HISTOIRES DE NOËL À LA SAUCE FRIDA !

La compagnie Taïko est intervenue le mardi 17 décembre dans l'après-midi, l'ensemble des enfants de l'école ont eu le plaisir de découvrir les histoires de Noël à la sauce Frida.

Frida est toute seule dans sa maison et c'est Noël ! Mais comment fêter cet événement important ? Dans un élan de générosité, elle décide de raconter de belles histoires à son unique compagnon, un poisson rouge.

INAUGURATION STADE JEANNOT GUILHOT

Le samedi 14 septembre 2024, le stade Municipal de Ladignac le long a changé de dénomination.

En l'honneur de l'emblématique et historique président de l'AS Ladignac le long, ce lieu de sport, de rencontre, de lien social, de vie, le stade porte désormais maintenant le nom de Stade Jeannot Guilhot.

Les discours du co-président du FCPA, du maire de Ladignac le long et du fils de Gilbert « JEANNOT » Guilhot lui ont largement rendu hommage.

Des élus du Conseil départemental, de la communauté de communes, des municipalités de Saint Yrieix et de Ladignac, des membres de la famille, des bénévoles anciens et actuels, des joueurs et anciens joueurs, le vice-président du District de football de la Haute Vienne, se sont réunis pour découvrir la plaque qui trône en bonne place maintenant sur ces installations.

Cette cérémonie s'est terminée autour d'un moment de convivialité offert par la municipalité durant lequel chacun a pu partager ses souvenirs et son histoire avec « Jeannot ».



L'ÉCOLE DU PUY REPREND VIE

« La Buissonnière » s'installe à l'ancienne école du Puy (hameau de Lyonneix).

Partis du constat que beaucoup d'artistes et de créateurs ont de la difficulté à trouver des lieux propices pour leurs expos, leurs ateliers et leurs manifestations, Monique Dandois et Ludo Huymans ont été les premiers à imaginer qu'un lieu dédié à la culture et à la pratique artistique pouvait naître sur la commune.

Autour de la vieille école du Puy, une belle équipe s'est constituée en association « La Buissonnière » pour réhabiliter le lieu d'abord et pour le faire vivre dans le futur.

Joyeux terrains de partage, les chantiers collectifs qui y sont organisés depuis 2022 permettent la transformation progressive de l'école en un lieu convivial et intergénérationnel. Les travaux réunissent anciens et nouveaux habitants de la commune de Ladignac et des alentours.

L'école est donc devenue un nouveau lieu de rencontre et de lien qui veut s'inscrire dans notre histoire locale. De là notre souhait de recueillir tous témoignages, photos, anecdotes-souvenirs relatifs à l'école et son histoire.

Anciens élèves, anciens voisins, enfants d'élèves ou d'enseignants ? Racontez-nous ! Vous pouvez passer à l'école ou téléphoner au : 06 08 55 00 63.

A bientôt !

Retour sur les manifestations

ATELIER CAP BIEN ÊTRE - LADIGNAC LE LONG

A la demande de la commune de Ladignac-le-Long, L'ASEPT du Limousin a proposé un atelier CAP BIEN ETRE. Pour cela 4 séances ont eu lieu du 19 novembre 2024 au 10 décembre 2024 et ont compté 9 personnes très participatives. Les participants étaient principalement des membres du Club Amitié et Loisirs.

L'objectif de cet atelier est de comprendre le fonctionnement des émotions ainsi que les mécanismes du stress. Cela permet de développer la capacité des personnes à adopter un comportement approprié et positif face aux épreuves de la vie quotidienne, notamment par la gestion du stress, des émotions et par des activités individuelles.

La dernière séance était une présentation d'activités pratiquées par les participants. Nous avons pu découvrir une collection de sacs à main, des créations en tissus, manger des gâteaux faits par eux-mêmes, parler de leurs activités sportives, de jeux de société et connaître quelles étaient leurs activités en tant que bénévoles.



LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Plus d'une centaine de personnes s'est déplacée pour venir observer les étoiles, dans un cadre idéal, le site du plan d'eau.

Le samedi 10 août nous avons observé un quartier de lune, Saturne et ses anneaux, et des objets du ciel d'été tels que des amas globulaires, des étoiles doubles, des nébuleuses. Des bénévoles de l'association ADAES (Association pour la Découverte de l'Astronomie et de l'Espace) étaient présents avec des instruments allant de la simple paire de jumelles jusqu'à des télescopes de 250mm d'ouverture, pour le plus grand plaisir des petits, comme des grands.

Nous vous invitons d'ors et déjà à réserver la prochaine observation le samedi 9 août 2025.

Vie pratique

INFO DÉCHÈTERIE

À la déchèterie de Ladignac le Long, vous pouvez trouver :

- Une borne pour le recyclage du textile.
- Un container où vous pouvez déposer vos appareils électroménagers en fin de vie, qui seront traités par une recyclerie.

Les bidons d'huiles de vidange et l'huile sont des déchets dangereux et doivent être déposés en déchèterie.

La filière des huiles est présente sur toutes les déchèteries du SYDED87 sauf celle de St-Paul. En 2023, 92 tonnes d'huiles ont été collectées !

Que deviennent les huiles ?

Elles sont collectées et traitées par l'éco-organisme Cyclévia. Puis, elles sont raffinées et régénérées en huiles (de tronçonneuse principalement) : le taux de régénération/recyclage est de 81%. Le reste est valorisé énergétiquement.

Plus d'info sur : www.cyclavia.com



HORAIRES D'ACCUEIL DÉCHÈTERIE:

	9 H - 11 H 45	14 H - 17 H 15
Lundi		
Mardi		
Mercredi		
Jeudi		
Vendredi		
Samedi		

Téléphone : 06 28 80 74 57



LE TRI DANS LES POUBELLES : C'EST PAS ENCORE ÇA ! RESTONS CONCENTRÉS !

Des contrôles ont lieu de façon inopinés et aléatoires sur les bacs poubelles afin de contrôler la qualité du tri effectué. Lors du passage des ambassadeurs du tri, divers adhésifs peuvent être apposés sur vos poubelles :

Vert : Votre tri est parfait

Orange : Quelques erreurs de tri ont été trouvées et seront identifiées sur l'adhésif

Rouge : Beaucoup trop d'erreurs ! Le bac ne sera pas levé et nous invitons l'usager à trier dans son bac avant la prochaine collecte



SICTOM Sud Haute Vienne

TOUS VOS DOCUMENTS EN LIGNE

Vous changez de situation ? Vous souhaitez retrouver vos calendriers de collecte 2025 ? Tous vos documents sont disponibles en ligne sur le site du Sictom SHV : www.sictom-shv.fr



Pour réduire vos apports de végétaux en déchèterie...



A partir du 01/01/2025

Maximum

10 passages dans la limite de **5 m³** par foyer et par an

...Le SYDED vous accompagne

Le SYDED vous informe que depuis le 01/01/2025,

les apports de végétaux en déchèteries sont limités à 10 passages dans la limite de 5m³ par foyer et par an.

Vos tontes, feuilles, branches sont de véritables ressources pour le jardin ! Adopter des pratiques durables pour la gestion de ses végétaux a un impact direct sur l'environnement.

En réduisant la quantité de déchets verts produite, en optimisant les déplacements et en soutenant des solutions alternatives, nous pouvons contribuer à la protection de l'environnement et à la maîtrise des coûts de gestion.

Aides au broyage et au compostage, formations au jardinage naturel, le SYDED vous accompagne pour valoriser vos végétaux à domicile !

Plus d'info :

<https://www.syded87.org/.../valoriser-nos-ressources...>

POINT D'ÉCOUTE MOBILE GENDTRUCK GENDARMERIE



Dans le cadre de notre mission de proximité et de prévention, la Brigade Territoriale Mobile des Territoires Haut-Viennois se déplace au plus près de la population.

Ce dispositif permet de mener des actions de prévention sur des thématiques variées, telles que la sécurité routière, les cambriolages, les arnaques, la sûreté publique, ainsi que la protection de l'environnement. Il offre également aux habitants la possibilité de déposer des plaintes ou de poser des questions en toute confidentialité.

Depuis le 28 novembre, toutes les semaines paires, le jeudi matin de 8h45 à 12h00 (hors jours fériés), une permanence est assurée dans les locaux de la mairie.

Le personnel de la Gendarmerie vous accueillera pour échanger sur les sujets de sécurité et répondre à vos préoccupations.

Nous vous encourageons à profiter de cette initiative pour renforcer la sécurité de votre quotidien.

Présences pour 2025

- Les 6 et 20 février 2025
- Les 6 et 20 mars 2025
- Les 3 et 17 avril 2025

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même, auprès de la mairie de Ladignac.

Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence. Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Il sera délivré une attestation de recensement qui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.



PASS CULTURE

C'est un nouveau dispositif favorisant l'accès à la culture afin de renforcer et de diversifier les pratiques culturelles, en révélant la richesse culturelle des territoires.

L'offre individuelle est accessible via l'application et permet aux jeunes (scolarisés ou non) de bénéficier d'un crédit en fonction de leur âge.

- À 15 ans, le jeune dispose de 20€ / an
- À 16 et 17 ans, il dispose de 30€ / an
- À 18 ans, le Pass Culture d'un montant de 300 € valable 24 mois à utiliser sur l'application dédiée, va lui permettre de découvrir et réserver des sorties culturelles dans la région, des biens culturels et des offres numériques.



ÉTAT CIVIL

Le dépôt d'une demande de carte d'identité ou de passeport (première fois ou renouvellement) se réalise uniquement sur **RENDEZ-VOUS** pris en ligne.

Attention, tout dossier incomplet ne pourra pas être traité et donnera lieu à un nouveau rendez-vous.

Le rendez-vous de dépôt de dossier est de 20 minutes par personne : par exemple, une famille demandant 3 dossiers devra réserver 3 créneaux de rendez-vous.

Bureau principal :

Hôtel de Ville – 45 boulevard de l'Hôtel de Ville
SAINT YRIEIX LA PERCHE (87500)

Bureau annexe :

Maison France Services – 4 rue du 8 Mai 1945
SAINT YRIEIX LA PERCHE (87500)

Il est demandé de faire une pré-demande par internet via le lien indiqué

Cartes d'identité et Passeports

Rendez-vous en ligne
Mairie de Saint-Yrieix



Au 1^{er} janvier 2025, un Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) est mis en place pour proposer une offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé, dans le cadre de la réforme de la politique de l'habitat portée par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

« **Nov habitat 87** » est un service public universel pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé, porté depuis le 1^{er} janvier par le Département.

Ce guichet, situé dans les locaux du Conseil départemental, propose aux habitants de la Haute-Vienne un service neutre et gratuit d'information et de conseil pour toute question relative à la rénovation du logement, qu'il s'agisse de rénovation énergétique, d'adaptation à l'avancée en âge ou au handicap ou d'habitat dégradé.

Alors, si vous avez un projet de rénovation de votre logement, n'hésitez pas à contacter les conseillers de Nov Habitat 87.

Permanence à la maison des services de Saint-Yrieix, le 3^{ème} mercredi du mois.





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

Les infos et alertes de la Communauté de communes sont sur **PanneauPocket**



GRATUIT
ANONYME
SANS PUBLICITÉ




FRANCE SERVICE PAYS DE SAINT-YRIEIX

4 rue du 8 mai 1945
87500 Saint-Yrieix-La-Perche

05 55 08 07 09

ACCUEIL
Du lundi au vendredi
de **9h à 12h**
et de **14h à 17h**

SAISON 2025

NOS PARTENAIRES – LES PERMANENCES				
	Permanence le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h15 sans rendez-vous Contact 32 30			
	Permanence le vendredi sur RDV au 05.44.00.04.04 Maison du Département Saint-Yrieix-la-Perche			
	Permanence le vendredi de 13h30 à 16h30 sur RDV Contact au 06.13.27.60.67			
	Permanence juridique gratuite le 3ème vendredi du mois de 9h00 à 12h00 sur RDV Contact au 05.56.45.25.21			
	Point Budget - Permanence le 3ème jeudi du mois de 9h30 à 11h30 sur RDV - Contact au 05.55.10.53.60			
	Permanence le 3ème mardi du mois de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30			
	Sur rendez-vous Contact au 05.55.57.30.95			
	Chambre des Métiers - Sur rendez-vous Contact au 05.55.45.27.12			
	Accompagnement dans les démarches carte grise - permis - carte d'identité - passeport			
	Sur rendez-vous les 1er et 3ème mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 Contact au 05.55.45.15.15			
	Sur rendez-vous les 2ème et 4ème jeudi du mois de 9h30 à 12h00 Contact au 05.55.10.89.89			
NOS PARTENAIRES SONT VOS ALLIÉS !				
NOS CONSEILLERS VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS DÉMARCHES !				

SAISON 2025

NOS PARTENAIRES – LES PERMANENCES	
	Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h Contact au 05.55.08.27.98
	Lundi 14h/16h (une fois par 15ne en accueil) mercredi 13h/17h30 (RDV), jeudi 14h/16h (une fois par 15ne sur RDV) vendredi de 9h à 12h (RDV). Contact au 05.87.50.46.00
	Mon conseil en évolution professionnelle : les 1ers et derniers lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV Contact au 05.55.33.86.00
	Point d'accès aux droits : 2ème lundi du mois de 9h à 12h sur RDV Contact au 05.55.33.86.00
	Sur rendez-vous le 1er Lundi du mois à partir de 14h Contact au 06.29.71.64.85
	Permanence le 1er lundi du mois de 9h à 12h30 Contact au 05.55.58.27.27
	Permanence: lundi et mardi de 9h à 12h uniquement sur RDV au 36 46
	Permanence le 2ème mardi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h Contact au 05.55.75.05.72 ou 05.55.08.24.30
	Permanence le 2ème mardi du mois de 14h à 16h Contact au 05.18.06.12.12
	Inspection du travail : Permanence le 3ème mardi du mois de 9h à 12h sur RDV Contact au 05.19.76.12.00
	Permanence le 4ème mardi du mois de 9h à 12h30
	Permanence le 3ème mercredi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h sur RDV Contact au 05.55.14.88.42
	Permanence le 4ème mercredi du mois de 13h30 à 15h30 sur RDV Contact au 05.19.31.03.26
	Permanence le jeudi de 10h à 12h sur RDV Contact au 05.55.34.84.00

Délibérations

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EN 2024

Séance du 30-01-2024

- Création d'une boulangerie sur le terrain ex « Guilhot ».
- Personnel communal : mandat au centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Vienne pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance.

- Personnel communal : Renouvellement de la convention de mise à disposition de service entre la Communauté de Communes du Pays de Saint Yrieix et la Commune de Ladignac le Long.

Séance du 26-03-2024

- École – semaine de 4 jours.
- Convention avec le centre de gestion pour élaboration du budget.
- Désignation d'un suppléant syndicat Vienne Briance Gorre.
- Aménagement du centre bourg – demande de subvention CDDI 2024.
- Tarifs camping 2024.
- Définition des ZAENR.
- Précision délibération du 15/02/2021 sur poste d'adjoint administratif (durée hebdomadaire de 35h).
- Subvention à l'école pour sortie scolaire à Meschers (2024).

- Vote du compte administratif « commune » 2023.
- Vote du compte administratif « assainissement » 2023.
- Affectation des résultats « commune ».
- Affectation des résultats « assainissement ».
- Approbation des comptes de gestion « commune » et « assainissement ».
- Fixation des taux d'imposition 2024.
- Vote du budget primitif « commune » 2024.
- Vote du budget primitif « assainissement » 2024.

Séance du 26-03-2024

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).
- Débat du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Séance du 18-06-2024

- Tarifs salle polyvalente et tarifs de location de vaisselle et de mobilier 2024/2025.
- Vote de tarif pour les contrôles d'assainissement.
- Vote de tarif pour les entrées charretières.
- Vote des tarifs alsh 2024/2025.
- Vote des tarifs garderie 2024/2025.
- Vote des tarifs cantine 2024/2025.
- Subventions aux associations.
- Convention tripartite pour location de logement.
- Admission en non valeur.

- Remboursement à la commune de Saint Hilaire Les Places pour les travaux « La grénerie / Pommet ».
- Convention avec la S.P.A. pour fourrière animale – année 2024.
- Convention de servitude avec Enedis pour construction ligne basse tension souterraine.
- Convention SEHV maîtrise d'ouvrage éclairage public halle et parc – aménagement quatre routes.
- Cotisation à l'action gérontologique arédiennne.
- Animations familles rurales pour ALSH.

Séance du 16-07-2024

- Aménagement du centre bourg : avenant n°1 à la convention entre la commune et l'Établissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA).
- Aménagement du centre bourg : pouvoir au maire pour signature d'avenant dans le cadre du marché de démolition au lot n°1 (entreprise Mommers – MH construction).
- Aménagement du centre bourg : pouvoir au maire pour signature d'avenant dans le cadre du marché d'aménagement de la halle au lot n°2 (entreprise Flacassier).
- Aménagement du centre bourg : pouvoir au maire pour signature d'avenant dans le cadre du marché d'aménagement de la halle au lot n°3 (entreprise Tradiwood).
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : exonération en faveur des immeubles situés dans une zone frange ruralités revitalisation rattachés à un établissement remplissant les conditions requises pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 (CGI centre général des impôts).

- Personnel communal : transformation de poste suite modification durée hebdomadaire de service pour un adjoint administratif (passage à 35h00).
- Convention avec le conseil départemental de Haute-Vienne pour aide technique pour le classement des archives communales.
- Tarifs pour animations à la médiathèque (cours de peinture).
- Cimetière : rétrocession de concession.
- Pouvoir au Maire pour règlement de frais d'obsèques.
- Décision modificative budgétaire n°1 budget principal et décision de fongibilité des fonds.

Séance du 30-09-2024

- Personnel communal : création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 35h00.
- Aménagement du centre bourg : pouvoir au maire pour signature d'avenant dans le cadre du marché d'aménagement au lot n°1 (entreprise CMCTP).
- Vote des tarifs ALSH du 01/09/2024 au 31/08/2025 – précision.
- Communauté de communes : présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif – année 2023.
- Ancien local du maître-nageur : proposition de location à titre gratuit jusqu'au 31/12/2025.

- Repas et bons cadeaux des aînés inscrits sur la liste électorale (2024).
- Repas et bons cadeaux des aînés résidents étrangers non inscrits sur la liste électorale (2024).
- Convention ASP (Agence de Service et de Paiement) pour cantine sociale.
- Vente de terrain à CetteFamille.
- Convention de servitude avec Enedis pour borne électrique.

Séance du 29-10-2024

- Aménagement du centre bourg : pouvoir au maire pour signature d'avenant dans le cadre du marché d'aménagement (démolition) au lot n°1 (entreprise LTP - Mommers).
- Lotissement de la Source : pouvoir au maire de signer l'attribution du lot unique.
- Demande de subvention au conseil départemental pour programme voirie 2024.
- Demande de subvention au conseil départemental pour programme voirie 2025.
- Lotissement de la Source : pouvoir au maire de signer la convention avec le SEHV.
- Communauté de communes : modification des statuts.
- Psychologue scolaire : participation financière aux frais de fonctionnement et à l'achat d'un ordinateur portable.
- Création d'un budget annexe « lotissement de la Source ».
- Syndicat des eaux VBG : demande d'adhésion de la commune de Château-Chervix et modification des statuts.
- Logiciel de gestion du cimetière : demande de subvention au titre de la DETR.

Séance du 29-11-2024

- Adressage des voies de Ladignac Le Long.
- Chèque cadeau de noël pour les enfants du personnel titulaire.
- Mise en autonomie financière budget annexe assainissement.
- Acceptation de la déclaration de sous-traitance pour le lot n°1 du marché d'aménagement du centre bourg.
- Demande de subvention au conseil départemental pour voirie du lotissement de la Source.
- Autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses et recettes.

Séance du 17-12-2024

- Contrat prévoyance des agents communaux au 01/01/2025 : détermination du mode de participation et montant de la participation.
- Avenir du camping municipal : proposition de contrat d'exploitation.
- Création d'un poste non permanent d'adjoint d'animation principal de 1^{re} classe pour recrutement d'un agent contractuel.
- Tarif assainissement à compter du 01/01/2025.
- Demande de subvention au conseil départemental pour le lotissement de la Source.
- Décision modificative budgétaire n°2 budget commune.

QUE SE PASSAIT-IL AU CONSEIL MUNICIPAL EN 1924 ?

Extraits des délibérations abordées :

 **VALIDÉ** - **Adduction d'eau potable** : subvention de 35% du montant global accordée par les fonds du pari mutuel concernant le projet d'adduction. Il restera une part à charge de 170 000 anciens francs qui sera contractée sous forme d'emprunt.

 **VALIDÉ** - **Chapitre social** : aide aux familles nombreuses, assistance médicale gratuite, assistance aux femmes en couche...

 **REJETÉ** - **Foires de Ladignac** (demande faite par 31 forains pour que la foire du 1er mardi de chaque mois soit reportée au 21 du mois).

 **REJETÉ** - **Chemins ruraux** : différends avec des riverains concernant des chemins communaux.

 **REJETÉ** - **Traitemen** du garde champêtre : vote d'imposition pour le traitement en vue de subvenir à la charge de la dépense de 1600 francs liés à cette fonction.

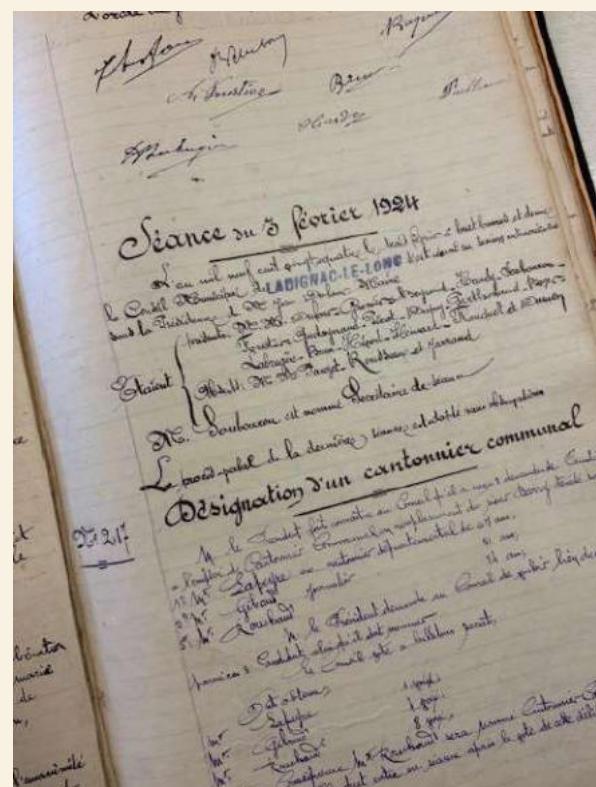
 **VALIDÉ** - **Taxe vicinale** : taxe pour les chemins ruraux est maintenue pour l'année 1925.

 **REJETÉ** - **Réparations de l'église** : suite au refus du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts de prendre en charge les travaux de consolidation à exécuter au clocher (parties supérieures lézardées par la foudre), les élus ont eu aussi refusés de s'imposer ce sacrifice.

 **REJETÉ** - **Réparation au presbytère** : demande de démolition de l'écurie du presbytère et de construire à la place un bûcher.

 **REJETÉ** - **Ecole du Puy** : Monsieur Coupin, instituteur au Puy, demande au conseil de lui accorder une subvention pour lui permettre d'acheter des vues pour une lanterne à projection qu'il a achetées sur ses deniers personnels pour son école. La demande est rejetée à l'unanimité.

Les informations ont été reprises telles que consignées dans les registres de délibérations des années 1924



Rencontre avec les producteurs



GUY ET HÉLÈNE TALLET

1. Votre parcours (origine, type de structure, activité, production...).

La famille Tallet est une ancienne famille de Ladignac. Le grand-père a ouvert sa boucherie en 1932, après avoir fait son apprentissage à Versailles. Puis ce sont ses fils André et Raymond qui ont repris le commerce, suivis par Guy et Mireille de 1995 à 2019. Depuis Guy a gardé son activité d'éleveur cul noir. Après une première activité professionnelle dans le domaine médico-social, leur fille Hélène a décidé de prendre la suite en s'installant à son tour au printemps 2025. La production de porc cul noir commence de la naissance à l'engraissement avec 9 mères et un verrat pour un total aujourd'hui de 120 porcs. Il faut compter une vingtaine de mois pour l'engraissement.

Les animaux sont élevés avec des céréales (orge, blé, pois, blé noir, etc..) issues en partie de production agricole biologique ; à la saison des châtaignes et des glands qu'ils trouvent dans leurs parcs.

2. Comment et pourquoi en êtes-vous venu aux circuits courts ?

Guy a toujours travaillé en circuit court, de la naissance à l'engraissement, en proposant sa production de porcs cul noirs en vente directe quand il avait la boucherie puis, auprès de quelques boucheries à Saint-Yrieix, Jumilhac et Saint-Junien. Avec Hélène, ils veulent continuer à transmettre leur passion du métier et la manière dont ils élèvent leurs animaux.

3. Vos circuits de distribution (achat/vente), labels éventuels (positif/freins) ?

Depuis des années, la production est proposée en direct auprès des bouchers de la région. Hélène et Guy souhaitent pouvoir vendre à la ferme. D'ici l'été 2025, un laboratoire et un point de vente sur place seront ouverts 2 jours et demi par semaine. Les clients pourront acheter tous les produits à base de porc Cul Noir (charcuterie sèche et cuite) mais aussi de la viande fraîche au détail. Pour le moment, ils vont continuer à produire de la viande issue en grande partie de céréales biologiques ou locales, mais sans s'affilier à un label BIO. L'élevage de cette race est très réglementé et dépend de critères précis régis par le Syndicat du porc cul noir.

Seuls 27 producteurs sont installés entre la Haute-Vienne, la Corrèze, la Dordogne, le Lot et la Charente Limousine. C'est un métier passion et peu de jeunes ont la possibilité financière de pouvoir s'installer, car c'est une production qui demande un investissement financier qui ne permet pas de retombées immédiates.

4. Comment vous projetez-vous dans 5 ans ?

Nous aimerais en plus du point de vente à la ferme pouvoir nous développer l'été, avec une présence sur les marchés de producteurs festifs qui ont lieu sur le territoire. Celle-ci permettra de partager notre passion avec les vacanciers et les locaux. Cela sera aussi un autre moyen d'accentuer le volet promotionnel, qui reste important de nos jours.



Les acteurs de la commune s'expriment

L'ÉCOLE

Bonjour à tous,

Cette nouvelle année scolaire s'annonce sous les meilleurs auspices au vu de nos effectifs. Notre petite école tire son épingle du jeu pour l'instant avec un effectif de 94 élèves pour nos 4 classes. Nous croisons les doigts pour que ces effectifs se maintiennent pour l'année prochaine. Cette année nos projets tournent pour beaucoup autour de la lecture.



Projet autour des livres « Je lis, J'élis ».

Ce prix permet de faire découvrir la richesse de la littérature de jeunesse aux enfants, 5 albums de littérature de jeunesse sont présentés tout au long de l'année aux enfants selon leur tranche d'âge. Il y a une sélection pour les GS-CP ; une pour les CE1-CE2 et une pour les CM1-CM2. A la fin de l'année les élèves éliront l'album qu'ils ont préféré. Actuellement c'est Elisabeth qui se déplace à l'école pour la présentation mais à partir du mois de janvier ce sont les classes qui se rendront à la médiathèque. Même si la classe maternelle ne participe pas au prix, Elisabeth vient lire une histoire dans la classe à chacune de ses visites.

Des élections seront organisées avec des vraies cartes d'électeurs et des bulletins de vote pour inciter les enfants à fréquenter cette médiathèque, donner l'envie de lire et le goût de la lecture.

Projet « Lire et faire lire »

Nous avons la chance, grâce à l'association « Familles Rurales » de Saint Yrieix, d'accueillir chaque jeudi de cette année scolaire Catherine Barreau, qui prend les enfants en petit groupe pour leur lire une histoire et discuter autour de ces lectures. Les enfants sont très enthousiastes.

Nous remercions très chaleureusement l'association ABDB, présente à nos côtés tout au long de l'année qui nous a versé à nouveau une somme conséquente en début d'année pour nous aider à financer notamment nos voyages de fin d'année.

Comme chaque année, le personnel communal présent à l'école est une aide précieuse pour nous et sans eux l'école ne pourrait offrir à nos élèves les meilleures conditions d'accueil, qu'ils en soient remerciés.

La municipalité a offert un spectacle pour Noël le 17 décembre aux enfants de l'école.

Ce spectacle était présenté par la Compagnie Taïko. Les enfants ont beaucoup aimé ce spectacle. Le repas de Noël a été également offert aux enfants et aux enseignantes le vendredi 20 décembre.

Au nom des enseignantes et des élèves nous vous remercions tous très chaleureusement !

La directrice
Laure JEAN



L'EHPAD

Bilan de l'Année Écoulée et Perspectives pour 2025

L'année 2024 a été une année marquée par de nombreux événements forts, collaborations enrichissantes et avancées significatives pour notre établissement. Nous avons eu la chance d'organiser de nombreuses festivités qui ont apporté joie et partage à nos résidents. Ces moments de convivialité n'auraient pas été possibles sans l'implication précieuse de nos bénévoles, à qui nous adressons nos plus sincères remerciements.

Engagement et Dynamisme des Équipes et Résidents

Nous saluons également le professionnalisme et l'engagement des équipes de l'EHPAD, qui travaillent au quotidien pour garantir le bien-être des résidents. Que ce soit à travers les soins, les animations ou la gestion, leur dévouement est une force essentielle de notre établissement. Nous souhaitons également féliciter nos résidents, qui ont obtenu une honorable deuxième place lors des Olympiades organisées à l'EHPAD de la Juvénie, un reflet de leur dynamisme et de leur esprit d'équipe, soutenus par les encouragements de Mathieu Bosredon. Félicitations à tous pour cette belle performance !

Collaborations et Partenariats

Nous sommes heureux de notre partenariat avec l'ALSH, l'Association des Parents d'Élèves « Au Bonheur des Bambins » de Ladignac. Ce soutien précieux a permis de renforcer les liens

intergénérationnels et d'apporter de la convivialité à nos résidents. Nous avons également pu collaborer avec le lycée Darnet, ainsi que diverses associations qui ont animé l'année de manière exceptionnelle.

Nous remercions particulièrement les chorales qui ont offert leurs prestations gratuitement à l'EHPAD, dont le Chœur des Hommes, VMH ainsi que le club de danse « Danse Plaisir 87 » qui ont apporté de la joie et de la culture à nos résidents et bien d'autres. Leur implication généreuse et leur talent ont égayé l'année et contribué à des moments inoubliables. Nous avons aussi participé au Téléthon et à Octobre Rose, des initiatives solidaires qui ont permis de sensibiliser nos résidents et de renforcer notre engagement collectif pour de grandes causes.

Un grand merci également au Club des Retraités de Ladignac, qui est venu jouer à la belote avec nos résidents, apportant ainsi des moments de convivialité et de plaisir partagés.

Nous tenons aussi à remercier chaleureusement l'Association Lire et Faire Lire pour ses interventions auprès de nos résidents, apportant des moments d'évasion littéraire et de partage à travers la lecture.

Nous souhaitons poursuivre nos échanges avec l'école, en renforçant les liens intergénérationnels et en multipliant les moments de partage et d'apprentissage entre les jeunes et nos résidents. Ces échanges enrichissent la vie de notre établissement et favorisent des rencontres chaleureuses et pédagogiques.



Participation à des Appels à Projet

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous avons répondu à plusieurs appels à projet, en particulier pour l'amélioration des conditions de travail de nos agents, avec un focus particulier sur la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS). Nous avons également recherché des financements complémentaires afin de renforcer la sécurisation et le confort des résidents, contribuant ainsi à leur bien-être au quotidien.

Projets à Réaliser en 2025

L'année 2025 s'annonce sous le signe de projets structurants pour notre établissement. Nous allons poursuivre l'évaluation interne de nos pratiques et identifier les axes d'amélioration afin de toujours mieux servir nos résidents. Nous préparerons également la rédaction du projet d'établissement 2025-2030, qui définira nos grandes orientations pour les cinq prochaines années, en impliquant résidents, familles, équipes, et bénévoles.

Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui contribuent activement à la vie de notre établissement et à la confiance qu'ils nous accordent. Ensemble, continuons à innover et à créer un environnement chaleureux et serein pour nos résidents.

Marie BILA-TALLOTTE
Directrice de l'EHPAD
Résidence Les Terrasses



Les acteurs de la commune s'expriment

LA MÉDIATHÈQUE

Un nouveau service a été mis en place par la Bibliothèque départementale qui permet de faire des réservations via le site :

<https://bibliotheques-haute-vienne.fr/>

Accès à un catalogue collectif qui regroupe les collections des communes, communautés de communes ayant adhérées au règlement départemental.

Vous avez trouvé un document qui vous intéresse ?

Renseignez le formulaire d'inscription. Celui-ci vous permet de bénéficier de réservations sur le catalogue départemental, ainsi que des ressources numériques proposées par le département. Vous pouvez réserver jusqu'à 3 documents.

Si vous choisissez la médiathèque de Ladignac-le-Long, vous serez prévenus lorsque les documents seront disponibles.

Si la réservation ne peut pas aboutir, vous recevrez également un courriel. Ce service est gratuit profitez-en.

Nouveauté

Cette année un club de lecture a vu le jour : rendez-vous une fois par mois, le jeudi à 19h00. Lecteur de BD, lecteur de polars ou de grandes littératures venez partager vos coups de cœur, même si vous n'êtes pas un grand lecteur, vous pouvez venir assister à ces échanges.

Le saviez-vous ? Des cours de peinture sont organisés chaque semaine à la maison des ainés.

La Médiathèque vous propose également régulièrement des expositions d'artistes régionaux et locaux. Si vous avez des suggestions ou êtes-vous-même intéressé(e) pour exposer, n'hésitez pas à vous faire connaître.



Réservez en 1 clic plus de 900 000 livres, CD... à retirer ensuite dans les bibliothèques près de chez vous. Accédez aussi à des revues, des cours vidéos... sur bibliotheques-haute-vienne.fr/



Contact :

5 rue du 8 mai 45
87500 LADIGNAC LE LONG
05 55 90 59 88
mediatheque@ladignaclelong.fr

NOUVEAUX HORAIRES

depuis septembre
Du Mardi au samedi : 9h00 12h00
Le mercredi 14h00 18h00
Fermeture hebdomadaire le lundi.

L'ALSH

Établissement qui accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans. La structure propose toute l'année des activités (ludiques, culturelles, sportives, etc...) pour permettre aux enfants de faire la découverte de nouvelles expériences tout en respectant leur rythme. Plusieurs sorties sont organisées en période extrascolaire (vacances scolaires) pour favoriser et créer du lien avec les partenaires locaux, des intervenants extérieurs viennent ponctuellement enrichir les semaines de vacances avec des activités spécifiques.

Quelques moments forts de l'accueil de loisirs :

- Journée de sensibilisation autour du chien.
- Sortie découverte chez un artisan chocolatier.
- Journée de rencontre avec les pompiers à la caserne de St Yrieix-la-Perche.

L'équipe d'encadrement, dont une partie travaille en étroite collaboration avec l'école municipale, pour une meilleure continuité éducative, est composée de :

- 1 responsable d'ALSH, (en poste depuis le 6 janvier 2025)
- 1 animatrice diplômée STAPS (Sciences et Techniques des Activités Sportives)
- 2 animatrices diplômées CAP petite enfance
- 1 adjoint technique pour la cantine et le ménage

L'accueil de loisirs en quelques chiffres sur l'année 2024 :

Pendant les temps périscolaires, le matin environ 15 enfants ont été inscrits, et le soir entre 5 et 10.

Le mercredi, 15 enfants en moyenne fréquentaient l'accueil de loisirs.

Pendant les temps extrascolaires :

Lors des petites vacances scolaires et au mois de juillet, l'accueil de loisirs est fréquenté par environ 15 enfants répartis selon les différentes tranches d'âge. L'accueil de loisirs est fermé en août et aux vacances de Noël.

L'infrastructure et l'équipe sont autant de moyens mis en place pour permettre aux enfants de s'épanouir au mieux, développer leur intellect, favoriser le vivre ensemble, dans un cadre respectant leur besoin ainsi que leur sécurité.

Pour rappel, nous vous informons que le centre de loisirs est ouvert aux enfants qui ne sont pas scolarisés à Ladignac.



L'Accueil de loisirs Ladignac Le Long année 2025

Directeur : Gréaume Johan
05 55 09 30 02 / 05 55 90 58 23
07 50 75 47 61
Email : alsh@ladignaclelong.fr

Horaires ALSH :

Matin 7h-8h50 / Soir 16h30-19h00
Mercredi et vacances 7h00-19h00
Accueil 1/2 journée avec repas
11h30-12h00
Accueil 1/2 journée sans repas
13h-13h30



La vie associative

AMITIÉ ET LOISIRS - ASSOCIATION DU 3^{ÈME} ÂGE

Mot de la présidente :

Après 47 ans d'existence, AMITIÉ ET LOISIRS – Association du 3^{ème} âge continue à proposer aux adhérents (111 en 2024), des réunions mensuelles avec goûter, jeux, chants, bibliothèque, repas à thème, randonnées pédestres, voyage d'une journée, loto, activités que nous pratiquons toujours avec la même envie, joie et bonheur.

AMITIE ET LOISIRS vous souhaite une excellente année 2025.

Manifestations 2025 :

Réunions hebdomadaires : le 1^{er} jeudi du mois à la maison du 3^{ème} âge : jeux divers, goûters, chants, bibliothèque...

Repas : 29 mars, 10 mai, 11 octobre, 29 novembre.

Loto : 21 septembre.

Vide grenier : 20 juillet au plan d'eau.

Rando pédestre : 18 février, 20 mai, 22 juillet, 28 octobre

Présidente :

Mme Marie Thérèse MAZIERE

Contact :

Mr MAZIERE Jean-Jacques

12 Route de Laugère

87500 LADIGNAC LE LONG

05 55 09 32 42

06 83 14 98 67 – 07 67 66 36 43

maziere.jeanjacques@wanadoo.fr



ACCA DE LADIGNAC

Mot du président :

Après un an passé à la présidence de l'ACCA de Ladignac, je peux vous faire un petit retour d'expérience sur mon ressenti.

Le 3 mars 2024, nous avons pu mener une action avec l'Alsh, de sensibilisation en rapport au petit gibier, en collaboration avec notre fédération départementale. On a pu constater que les enfants étaient déjà sensibilisés par rapport à la faune sauvage. Ils ont pu faire une découverte de la forêt, des diverses traces d'animaux sous forme d'activités ludiques.

Je puis vous assurer, que notre activité est, et reste une passion, ainsi qu'une tradition ancestrale, un moyen de tisser des amitiés

fortes et durables, entre chasseurs et non chasseurs, je pense à nos compagnons de route les éleveurs et agriculteurs, et propriétaires forestiers, sans qui notre activité ne saurait être possible.

C'est dans cet esprit de bonne entente, que je souhaite poursuivre mon sport favori avec mes amis chasseurs et non chasseurs de tout âge.

Si d'aventure vous êtes tentés de déguster ou de partager une pièce de gibier avec votre famille ou entre amis vous pouvez me contacter.

Je terminerai, en vous souhaitant avec mes amis chasseurs nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

Manifestation 2025 :

Loto : 2 février 2025 salle du plan d'eau.

Président et contact :

BOUCHERON Laurent

14 rue François Mitterrand

87500 LADIGNAC LE LONG

06 37 03 66 61

boucheron.laurent@orange.fr

AMICALE LAÏQUE

Mot du président :

Bonjour à tous,

2024 en quelques mots.

Cette année, le vide grenier de l'Amicale Laïque très attendu ne s'est pas déroulé comme prévu le Dimanche 21 Juillet. Une météo très capricieuse nous a contraint à contre cœur à annuler cette manifestation. Naturellement cette annulation, comme vous pouvez vous en douter, n'a pas généré de bénéfice mais plutôt une perte financière. Je remercie la mairie pour nous avoir aidés à trouver une nouvelle date rapidement. Nous avons pu réorganiser notre vide grenier le Samedi 31 Août. Ce dernier a rassemblé un peu plus de 80 exposants par une journée semi pluvieuse. Je ne sais pas si c'était le jour, le temps ou le week-end avant la rentrée scolaire car il y a eu beaucoup moins de visiteurs qu'en Juillet. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes bénévoles, les services techniques de la commune pour la mise en place des structures à deux reprises. Toutes ces personnes ont permis de faire de cette journée un moment agréable et convivial

pour les exposants, les visiteurs ainsi que pour les organisateurs, malgré le passage de gros nuages.

Nous avons effectué le loto de l'association le Dimanche 27 Octobre 2024. Lors de cette journée environ 300 joueurs se sont réunis, je les remercie pour leurs présences. Je remercie aussi tous les bénévoles qui ont fait de ce jour une réussite. Un grand merci aussi à Cécile notre animatrice.

Nous organisons différentes manifestations et sommes toujours à la recherche de bénévoles. Nous profitons du journal pour lancer cet appel.

Nous avons une pensée toute particulière pour Mme Salesse qui nous a malheureusement quittés cette année et la remercions pour toutes ses années de bénévolat, pour son aide morale ainsi que logistique.

Le bureau de l'Amicale Laïque de Ladignac le long, vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

Manifestations 2025 :

Vide grenier : 20 Juillet 2025

Loto : 26 Octobre 2025

Contact :

BARBAUD David

07 61 59 92 00

amicalelaïque87@gmail.com



La vie associative

AU BONHEUR DES BAMBINS

Mot de la présidente :

L'Association des Parents d'Élèves Au Bonheur des Bambins de la commune de Ladignac le Long vous souhaite une bonne année 2025.

Cette association joue un rôle essentiel dans la vie scolaire de nos enfants.

L'ABDB organise des événements, des activités et des collectes de fonds tout au long de l'année pour soutenir des projets pédagogiques, culturels et sportifs. Ces actions visent à offrir aux élèves des expériences enrichissantes et à améliorer les conditions d'apprentissages.

Pour l'année 2023/2024, l'association a fait un don de 4000€ pour les enfants de l'école.

En tant qu'association ouverte à tous les habitants de Ladignac le Long et communes



voisines, l'ABDB invite, chaque famille qui souhaite s'impliquer dans la vie de l'école et contribuer à l'épanouissement de nos enfants, à nous rejoindre pour passer d'agréables moments.

Ensemble, nous pouvons faire la différence !

Manifestations 2025 :

Concours de belote : 08 Février 2025

Soirée Mardi gras : 08 Mars 2025

Soirée Année 80 : 12 Avril 2025.

Présidente :

LESECH Caroline

06 20 89 61 51

Secrétaire : MOREIRA Marion

06 21 86 43 39

Trésorière : LATOUILLE Christelle

06 78 64 41 58

AGV 2G 3L – CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mot de la présidente :

Comme chaque année, c'est avec grand plaisir que je viens vers vous par l'intermédiaire du bulletin municipal. Venez découvrir nos activités dans une ambiance conviviale, à la salle des fêtes, aux horaires indiqués. En plus de l'objectif d'améliorer la forme de chacune et chacun, nous favorisons les rencontres, les échanges, pour un bien être GLOBAL. Quelques personnes anglophones se sont jointes à nous avec leur dynamisme et leur sourire.

Nous pratiquons, encadrés d'animatrices diplômées, la gymnastique d'entretien tous niveaux : respiration, assouplissements, cardio, renforcement musculaire, abdos fessiers, équilibre, coordination des mouvements, jeux de ballons, étirements, relaxation etc..

2 séances d'essai gratuites sont offertes. Nous remercions monsieur le Maire et son conseil

pour le prêt de la salle, chauffée l'hiver.

Santé et bonheur à toutes et tous.

Les gazelles et les gazous du Club de gymnastique.

La Présidente et toute son équipe

Ginette MAGNE

Entrainements hebdomadaires :

Lundi de 20h00 à 21h00 :

gym tonique/ cardio avec Nathalie, animatrice diplômée

Jeudi de 14h00 à 15h00 :

gym douce et d'entretien animée par Mireille

Nouveauté :

Jeudi de 14h00 à 15h00 : Pilates encadrés par Mireille, professeure certifiée

Présidente et contact :

Ginette MAGNE

14 route du Moulin de la Ribière

87500 LADIGNAC LE LONG

06 88 54 33 44

Michael.magne3@wanadoo.fr

Contact :

Christine BONNET

06 81 04 94 72



LE LIEU DIT

Mot de la présidente :

Depuis huit ans désormais, l'association «le lieu dit» (<https://lelieudit.qsdf.org>) organise un marché festif les mardis d'été : les mardignacs. C'est un rassemblement convivial soutenu par les villageois et les touristes. Entre 100 et 200 personnes viennent ainsi se restaurer et découvrir des artistes divers et variés, discuter, se retrouver.

Tout au long de la saison, vous trouverez un fromager, un maraîcher, une boulangerie, un boucher, des food trucks, des artisans, un vendeur de plants et une buvette avec notamment quelques boissons localement produites comme la bière ou le jus de pomme.

Cet événement est organisé dans un esprit inclusif et les prix proposés font que tout le

monde peut facilement venir, sans se ruiner. A l'heure de la récession économique, les mardignacs misent sur la joie de vivre et le plaisir de se retrouver dans nos différences et faire village, tous et toutes ensemble.

Manifestations 2025 :

Mardignac, marché festif et estival : du 24 juin au 9 septembre 2025, tous les mardis de 17h à 23h.

Présidente :

Charlotte BERTHOU

Moulin de Busseix 87500 LADIGNAC LE LONG

Contact : Christophe Noisette

lelieudit@qsdf.org



AAPPMA PÊCHE PASSION DÉCOUVERTE



Mot du président :

L'année 2024 vient de s'écouler pour l'AAPPMA, les APN (Ateliers Pêche Nature) de cette année ont été un grand succès avec des enfants heureux malgré les aléas climatiques, mais ils n'ont pas lâché le bout de la canne. De nombreux poissons ont été capturés avec de très belles carpes. Merci à Mr Cédrick Plasseau Moniteur Guide de Pêche et les membres du bureau de l'AAPPMA.

Nous préparons l'année 2025 en continuant les APN qui seront ouverts aux enfants de 8 à 16 ans, grâce

à la Fédération de Pêche de la Haute-Vienne et la présence de Mr Plasseau Cédrick qui animera ces ateliers durant 6 samedis matins, afin de faire découvrir diverses techniques de pêches, découvertes de la faune et flore aquatique, respect de la nature, des cours d'eau...

2025 sera sous le signe de la jeunesse, de la bonne humeur et de la pêche.

Toute l'équipe de l'AAPPMA vous souhaite une bonne année 2025

Gardez la pêche.

Manifestations 2025 :

APN 6 samedis matin du 07/06/25 au 12/07/25 (Fête de la pêche date à prévoir)

Président et contact :

Benjamin LEBLOIS
51 Rue Pierre et Marie Curie
87500 LADIGNAC LE LONG
06 76 97 50 85
aminleblois@gmail.com

FOOTBALL CLUB PAYS ARÉDIEN

Mot des présidents :

La saison 2023-2024 restera à coup sûr une saison historique. Outre la poursuite de la structuration de notre association, la participation à la vie locale, le club marque le palmarès du football haut-viennois.

Les 3 équipes seniors accèdent à la division supérieure lors du même exercice, plaçant son équipe fanion au plus haut niveau départemental.

Le football vit bien à Ladignac et sur les autres terrains du FCPA. Celui de notre chère commune rend hommage depuis quelques mois au président emblématique de l'AS Ladignac le long.

Comme une évidence, le stade municipal devient le stade Jeannot Guilhot. Un nouveau repère afin de rappeler l'importance des racines, des valeurs profondes au service de la formation et l'encadrement des générations futures.

Pour le Football animation :

- 3 équipes U6-U7
- 3 équipes U8-U9
- 2 équipes U10-U11 (foot à 8)
- 2 équipes U12-U13 (foot à 8)

Pour la pratique Football à 11 jeunes :

- 1 équipe U14-U15
- 2 équipes U16-U17

Pour le football Adultes:

- 1 équipe féminine (foot à 8)
- 3 équipes Football à 11

Animation 2025 :

Marché festif du 13 juillet au plan d'eau

Présidents :

VERCHE Serge
MORAND Yves

Contact :

SAZERAT Eliane
06 29 50 58 63



PAROISSE DE SAINT-AURÉLIEN

La paroisse, qui regroupe 12 communes, accueille toutes les bonnes volontés pour annoncer la Bonne Nouvelle de Jésus à tous les hommes.

Eucharistie : le 1^{er} week-end de chaque mois, le samedi, à 18h (de la Toussaint à Pâques), à 18h30 (de Pâques à la Toussaint), à l'église de Ladignac.

Rencontres - Salle paroissiale de Ladignac :

- Équipe du rosaire : le 2^e lundi de chaque mois, à 14h30.
- Préparation de la liturgie : une fois par mois.

Catéchisme : les enfants se retrouvent en équipe avec une animatrice. Des temps forts sont proposés. Responsable : Mme Marie-Claire MOUCHET
05 55 00 78 23

Aumônerie du collège et du lycée : des temps de rencontre sont proposés aux ados. Prendre contact avec le presbytère de Saint-Yrieix.

Baptême, mariage, sépulture :

- Prendre contact avec la paroisse pour les baptêmes et les mariages.
- Pour les sépultures, le lien se fait avec les pompes funèbres.

Service évangélique des malades :

- Georgie HARNICHARD assure des visites aux résidents de l'EHPAD « Les Terrasses », les mercredis après-midi.
- L'eucharistie est régulièrement célébrée à l'EHPAD, en particulier à l'occasion des grandes fêtes.

Maison paroissiale :

Père Michel LATERAS 9, rue des Plaisances 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE -05 55 75 01 64 - paroisse.aurelien@orange.fr
www.diocese-limoges.fr/haute-vienne-paroisses/paroisse-saint-aurelien/

LIMOUZIRK

Mot de la présidente :

Après une édition 2024 relativement pluvieuse mais qui s'est très bien déroulée, l'association a décidé de faire une pause en 2025, le temps de préparer au mieux la prochaine édition.

Manifestations 2025 :

La convention de jonglerie LimouZirk fait une pause.

Présidente :

Association sous forme de collégiale

Contact :

CROUZEVIALLE Marion
Mairie Place du 14 juillet
7500 Ladignac le Long
06 80 94 32 07 - limouzirk@gmail.com

L.S.D (LADIGNAC SPORT DÉTENTE)

Mot du président :

L'association fait une pause cette année pour mieux préparer l'année 2026.

Président :

Nicolas LAFOND

Contact :

Marie DELCAMBRE
06 95 95 07 47

BUSHELIOS

Mot du président :

Accueil de stages et manifestations festives et visites guidées de l'éco hameau de Busseix.

Président :

BRUNEAU Samuel
3 route de Busseix
87500 LADIGNAC LE LONG
06 71 89 89 96

LA VESQUI

Mot du président :

La Vesqui est une association liée à notre lieu collectif qui promeut la culture en milieu rural à travers l'accueil d'artistes en résidence et l'organisation d'événements culturels.

Président et contact :

Marius MANDIN
Impasse des étangs –
87500 LADIGNAC LE LONG
06 30 58 17 96

APELL 87

Président :

Patrice LACOMBE
Contact :
Patrick DENIZOU
2 Place du 14 juillet
87500 LADIGNAC-LE-LONG
mail : asso.apell87@gmail.com

RENSEIGNEMENTS UTILES ET SERVICES

MAIRIE :

4, place du 14 juillet - Tél. 05 55 09 30 02
Horaires : du lundi au jeudi de 8h15 à 12h00 et le vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Un accueil téléphonique est assuré de 14h à 16h.
Informations et Renseignements possibles le samedi matin à la médiathèque.

ECOLE

Directrice : Mme Laure JEAN - Tél. 05 55 09 33 61
mail : ecoledaignacelong@gmail.com
Horaires : de 9h à 12h30 et 14h à 16h30

ALSH (CENTRE DE LOISIRS)

Tél. 05 55 90 58 23/07 50 75 47 61
Mercredi (vacances) Amplitude 7h00 à 19h00
Accueil du matin 7h-9h00
Accueil 1/2 journée avec repas 11h30-12h00
Accueil 1/2 journée sans repas 13h-13h30
Départ 16h30 - 19h00

GARDERIE PENDANT LE PÉRISCOLAIRE

Horaires : de 7h à 8h50 le matin, de 16h30 à 19h le soir (goûter, aide aux devoirs)

EHPAD - RÉSIDENCE DES TERRASSES

Directrice : Mme Marie BILA TALLOTTE
Tél. 05 55 09 33 33
mail : maisonderetraiteladignac@orange.fr

POSTE ET MÉDIATHÈQUE

Tél. 05 55 90 59 88
Ouvertes du mardi au samedi de 9h à 11h50. Le mercredi de 14h à 18h (médiathèque uniquement)
mail : mediatheque@adignacelong.fr

SICTOM - DÉCHÈTERIE

Accès uniquement avec une carte (à demander sur le site).
Ouverte : lundi, mercredi, samedi de 9h à 11h45 et 14h à 17h15.
Tél. 06 28 80 74 57
Site : <https://www.syded87.org/fr/ma-decheterie>

COMMERCANTS/RESTAURATION

LA PETITE ÉPICERIE

Mme Nathalie MORTESSAGNE
11, rue Jean Jaurès - Tél. 05 55 90 55 63

BAR - TABAC - PRESSE

ACROBAR
M. Patrick BANCAUD
1, rue Léon Gambetta - Tél. 05 55 09 30 37

BAR - PUB - RESTAURANT

La Chouette Sentinelle (sur réservation)
42 rue des étangs
Tél : 06 31 02 10 82 (Steven)
Tél : 06 74 96 4 6 18 (Marie-France)



SNACK - BAR :

Mme Cicia HEMPTON
Rue Roland GARROS
Tél : 06 72 42 98 77

PRODUCTEURS

APICULTEUR

Jerôme DUPONT
La Ferme aux Abeilles - 25 Route du Moulin de la Ribière
Tél : 06 27 68 39 99

LES POULETS RÔTIS

M. Tristan GUYONNAUD
7-9-11 route de la Biche
Tél. 06 11 26 44 40

ÉLEVEUR DE VOLAILLES

M. Damien BERTHON
Route de la nouzière
Tél. 06 26 91 12 83 - 06 89 30 20 03

FROMAGES

GAEC MARIS - Goudas fermiers, Saint-Anja, fromage blanc
10, impasse du Buisson
Tél. 05 55 09 36 95

LEGUMES

Aux Jardins du Pré Vert M. Didier et Mme Laurence HARDEMAN
1 rue Jacques Prévert
Tél. 06 37 22 01 33

ÉLEVEUR PORCS CULS NOIRS

M. Guy TALLET - 9 rte de La Coutucie
Tél. 09 79 61 88 84 / 05 55 09 94 93

ÉLEVEUR VIANDE BOVINE:

M. Éric BELINGARD
Moulin de la Gaillardie -
Tél. 06 79 70 17 89

PAINS

Mme Charlotte BERTHOU
Moulin de Busseix
Tél. 05 55 31 21 33 - 06 28 27 33 91

BIEN ÊTRE ET SOINS

REIKI, MASSAGE ÉNERGÉTIQUE, MAGNÉTISEUSE

Mme Laurence BERTHET
20, route de la Boige
Tél. 06 82 86 83 65

THÉRAPIE INTUITIVE, REIKI, MAGNÉTISME

Mme Adeline REINBOLD
24, route de Fanias
Tél. 06 01 85 22 54

SOPHROLOGIE

Mme STUTZER Anne
6 rue du 11 novembre
Tél. 06 67 64 73 70

PSYCHOTHÉRAPIE couples et individuel

Mme Claire BONNETAUD - M. Alain CARADOT
11, route du Puy
Tél. 06 21 02 75 35 (Claire)
Tél. 06 19 18 84 29 (Alain)

MASSAGE, BIEN ÊTRE CORPOREL

Mme Angélique BONNETAUD
Route de Joubertex
Tél. 06 69 94 93 22

LILY MANUE'CURE

Prothésiste ongulaire à domicile
Tél : 06 81 83 56 08

BOIS ET DÉRIVÉS

SCIERIE

Société d'exploitation des bois du Limousin (SEBL) - M. Christophe ROSIER 22, rue Victor Hugo
Tél. 05 55 09 39 57 - 06 81 63 49 44

FEUILLARDIER

M. Pascal TALLET
12, route des Mazeaux
Tél. 06 87 69 27 33

BÂTIMENTS

CHAUFFAGE, ELECTRICITÉ, POMPES À CHALEUR, RAMONAGE

Ets SALESSE
42, rue P. et M. Curie
Tél. 05 55 09 31 60

MAÇONNERIE, COUVERTURE, CHÂRPISTE, TERRASSEMENT

M. Gérard DEVAUD
4, rue du 08 mai 1945
Tél. 06 83 35 24 95

MAÇONNERIE

M Karim BENEMRA
Chemin de la Boige
Tel : 07 45 51 97 58

ELECTRICITÉ

ELECTRICITÉ, INSTALLATION ENERGIE RENOUVELABLE

M. Marcel VAN NUS
6, impasse de la Jaurie:
Tél. 06 72 59 88 49 - 06 84 55 15 28 - 05 55 00 52 23

NK ELECTRICITÉ : M. Nicolas KULIG

3, allée du Buisson
Tél. 07 88 10 42 87

ELECTRICITÉ Marius MANDIN

Impasse des étangs
Tél : 06 30 58 17 96

MENUISERIES :

MENUISERIE

M. Christophe LECLERC
20, rue Léon Gambetta
Tél. 06 79 34 18 26

PARQUETTEUR

M. Gilles BOUILLAUD
24, rue G. de Maupassant
Tél. 07 71 88 98 68

JARDINS

JARDINIER

M. Régis BARRAU
6, rue de la Croix des Mothes
Tél. 06 32 24 30 03

PARCS ET JARDINS

M. Walter WALLS
2, rue Jules Ferry
Tél. 05 55 30 56 97 - 06 84 55 15 28 - 06 72 59 88 49

ENTRETIEN PARCS, JARDINS, ÉTANGS etc VENTE DE BOIS

M. Christian DOUDET - 5 Chemin de la Veillerie
Tél : 06 28 48 51 88

TCMS MULTISERVICES :

M. Cédric THUILLIAS
Bel air - Tél. 07 88 34 49 01

PEINTRES EN BÂTIMENT

PEINTURES

M. Eric CHAMINADE
Peinture intérieure, extérieure Revêtements murs et sols...
18, route de Mesurat

Tél. 05 55 09 90 45

PEINTRE - DÉCORATEUR

M. Walter WALLS
2, rue Jules Ferry
Tél. 05 55 30 56 97 - 06 84 55 15 28 - 06 72 59 88 49

PEINTRE

Franck LECLERC
TÉL : 05 55 08 26 14

GARAGES

LA CAISSE À OUTILS

M. Philippe MORTESSAGNE
18, route Veillerie - La Coutucie
TÉL. 06 86 87 33 47

GARAGE LADIGNACOIS

M. Michel ROCHE
31 rue du 19 mars 1962
TEL : 05 55 09 37 08

DIVERS

INFORMATIQUE : CNB Informatique

M. Christophe BRULÉ
44 rue Léon GAMBETTA
TÉL. 05 55 08 65 89 - 06 67 70 55 50

L'ATELIER DE COUTURE

Mme Liliane MERAT
14, rue des Boutons d'Or
TÉL. 06 27 21 24 06

CRÉATRICE BIJOUX

Mme Fanny BOUSSOGNE
28, rue Léon Gambetta
Tél. 06 63 85 27 04

WILEC SENTEURS

Mme Dominique PEYRAMAURE
2, chemin de Pommet
Tél. 06 19 18 30 58

ARTISAN TAPISSIER - SELLIER

M. Gérard MILLER
3, rue du 19 mars 1962
Tél : 06 24 60 86 10

OBJETS - BOIS

M. Franck SIMON
5 Chemin du Haut Bessous
Sur rendez-vous
Tél : 06 88 26 49 42

ARTISTE PEINTRE

Mme Margarets CLARKS
Tél : 06 76 58 27 39

ARÉDIENNE GESTION ET PAIE

M. Christophe OLIVIER
Tél : 06 74 92 37 97

ÉVÈNEMENTIEL

M. Sébastien MEESTER
18, route de la Brégère
Tél. 06 33 59 33 36

TAXIS

SOCIÉTÉ DE TAXIS VINCENT
Tél. 06 03 76 53 31

CAMPINGS

MUNICIPAL BEL AIR
1, rue Roland Garros
Tél : 07 81 56 65 31

LA JAURIE

M. et Mme VAN NUS
6, impasse de la Jaurie
Tél : 05 55 00 52 23

URGENCES ET SANTÉ

APPEL URGENCE SANTÉ : 112

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

Pompiers : 18

Centre antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80

MÉMO SANTÉ

Médecin : Mme le Dr TIHADI Hasnaa :
8, place de l'Eglise - Tél. 05.55.09.35.60

Pharmacie : M. MILLET-LACOMBE Pierre :
Rue Pierre et Marie Curie - Tél. 05.55.09.30.35

Infirmières : Mme BRUZAT Manon, Mme INGRAND
Marie-Pierre : 35, rue Gambetta - Tél. : 05.55.75.99.38

Liste et informations données à titre indicatif - si vous souhaitez y apparaître, merci de nous faire connaître auprès de la mairie.